

**Journée restitution RFSA – FCO**  
**18 mars 2010**  
**Clôture Jean-Luc Angot**

La situation sanitaire française eu égard à la FCO s'est fortement améliorée en 2009, puisque nous avons déclaré 83 foyers, à comparer aux 32 000 foyers de l'année 2008. La vaccination obligatoire sur l'ensemble du territoire a ainsi montré son efficacité.

Les pertes directes et indirectes dues à la maladie sont ainsi réduites.

Néanmoins, la vigilance reste de mise, la France n'étant pas à l'abri de l'introduction potentielle d'un nouveau sérotype. C'est pourquoi la DGAI maintient un réseau de surveillance à l'échelle nationale, tant virologique qu'entomologique. L'ensemble des acteurs du réseau de surveillance entomologique ont ainsi été réunis il y a un mois afin de faire le bilan de la surveillance des vecteurs en 2009.

Dans un tel contexte, il est important de poursuivre les travaux de recherche autour de cette maladie, visant à mieux la connaître pour mieux la maîtriser.

Il est nécessaire de souligner à l'occasion de cette nouvelle journée d'échanges d'information scientifiques et techniques

sur la FCO l'extraordinaire appui du réseau français de santé animale dans la paysage sanitaire français.

? extraordinaire car ce réseau crée les synergies attendues entre la recherche publique et la recherche privée, en miroir de la plateforme européenne de santé animale;

? extraordinaire car ce réseau de rencontre entre les acteurs de terrain et la recherche établit le lien indispensable entre les besoins de connaissance sur le risque et les équipes susceptibles de construire les éléments de réponse indispensables à la gestion du risque.

L'initiation, et la coordination par la direction scientifique de l'AFSSA, des travaux conduits sur la FCO, au sein du réseau français de santé animale, nous a permis :

- d'identifier les connaissances nécessaires à la compréhension et gestion de la maladie,
- de disposer très vite de protocoles expérimentaux pertinents proposés par des équipes compétentes
- de convaincre en quelques jours seulement du fait de cet engagement collégial les autres partenaires financiers : le Fonds national de l'élevage, France Agrimer, et l'industrie du médicament vétérinaire
- de maintenir, par les compte-rendus d'avancement des études au cours de réunions téléphoniques associant les différentes équipes, un échange permanent entre les organismes scientifiques et techniques impliqués.

Conduite exemplaire mais il y a encore des marges d'amélioration : les priorités de travail arrêtées par la DGAI

n'étaient pas partagées par tous , les scientifiques ont rencontré encore quelques difficultés pour recruter les élevages/animaux pertinents pour leurs études ; l'institut de l'élevage a été confronté à une très grande hétérogénéité des données à traiter.

Et là encore je me réjouis de cette réactivité du RFSA qui a déjà analysé ces difficultés et intégré les facteurs clés de succès de cette opération dans un document de travail visant à capitaliser cette expérience dans le contexte d'autres maladies émergentes.

Ce document a été apporté en contribution des Etats Généraux du sanitaire. Appui «extraordinaire » du RFSA, car outre ses travaux sur l'offre et la demande en outils diagnostics, outre la construction de nos positions européennes sur les besoins en recherche dans le programme cadre de recherche et développement (PCRD), outre le rapprochement de l'industrie du médicament vétérinaire avec les organismes de recherche publique, le Réseau français de santé animale nous apporte les outils de l'anticipation, atout de la réussite d'une gestion des risques sanitaires par les éleveurs, les vétérinaires et l'Etat.

Les Etats généraux du sanitaire sont une opération ponctuelle visant à produire un très grand nombre de réflexions pour alimenter notre politique de santé animale de façon concomitante avec la construction de la politique européenne de santé animale. La participation des membres

du RFSA dans les Etats généraux, qui nous apporte des contributions d'une grande richesse, doit aussi permettre de construire de façon pertinente nos politiques de recherche publique et privée.

Enfin, je sais qu'un dialogue s'est établi pour que l'ITAB-Institut de l'agriculture biologique- rejoigne le RFSA. L'espace de dialogue entre la recherche scientifique et le terrain créé par le RFSA doit apporter à nos élevages biologiques l'appui scientifique indispensable pour la reconnaissance de ses pratiques au niveau national et communautaire et assurer un développement durable de notre agriculture biologique.